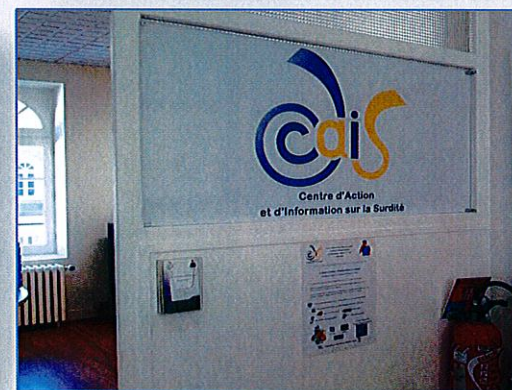
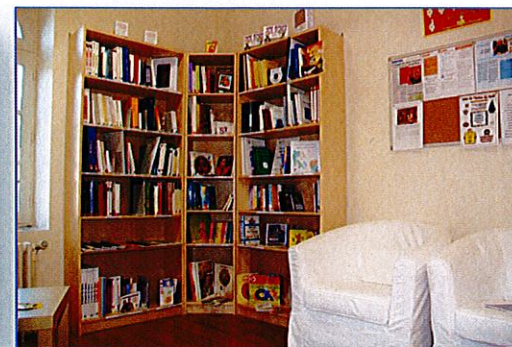


RAPPORT D'ACTIVITE 2011



Centre d'Action
et d'Information sur la Surdit 



SOMMAIRE

I.	ASSOCIATION GESTIONNAIRE : APIRJSO	p 4
II.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	p 11
	1) Historique de création	p 11
	2) Ouverture du C.A.I.S.	p 11
	3) Rappels des missions du C.A.I.S	p 12
	4) Organigramme	p 13
III.	BILAN DE L'ACTIVITE (FREQUENTATION DES USAGERS AU C.A.I.S)	
	1) Communication sur l'ouverture	p 15
	a. Moyens mis en œuvres	p 15
	b. Site internet	p 16
	c. Témoignages des usagers: comment ont-ils connu le C.A.I.S ?	p 19
	2) Les usagers s'adressant au C.A.I.S	p 20
	a. Moyens de prise de contacts	p 22
	b. Les usagers : qui sont-ils ?	p 23
	c. Quels services ?	p 24
	d. Leurs origines géographiques	p 26
	3) Présentation de notre établissement	p 27
	a. Présentation aux futures partenaires (spécialisés dans la surdité)	p 27
	b. Rencontre avec les 6 M.D.P.H. de la Région Centre	p 28
	c. Une ouverture sur d'autres services : présentation du C.A.I.S	p 28
	d. Constitution d'un réseau de soins	p 29

IV. BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES	p 29
1) Rappel des grandes lignes du projet d'établissement	p 29
2) Actions internes du C.A.I.S	p 30
a. Mise en place d'une base de données et rédactions de documents	p 30
b. Constitution de notre fond documentaire	p 31
c. Mise en place de nos instances : le Comité d'éthique et le comité de pilotage	p 31
d. Observatoire sur la surdité	p 32
e. Réflexions sur l'accessibilité	p 32
3) Actions collectives portés par le C.A.I.S	p 33
a. Actions d'informations : événements et manifestations autour de la surdité	p 33
b. Actions de sensibilisations	p 34
c. Mise en place d'un réseau d'Assistants maternelles formées à l'accueil d'enfants sourds : qu'en est-il ?	p 34
d. Mise en place d'une Unité d'Accueil et de Soins pour patients Sourds : qu'en est-il ?	p 34
e. Présence à l'assemblée nationale	p 35
V. PREMIERES TENDANCES 2012	p 36
ANNEXES	p 37 à 49
<u>Annexe 1</u> : Articles de presse sur le C.A.I.S.	p 38
<u>Annexe2</u> : Fiche de premier contact	p 42
<u>Annexe 3</u> : Echancier 2011 du C.A.I.S et Indicateurs d'activité du C.A.I.S	p 44
<u>Annexe 4</u> : Lettres de soutien concernant la labélisation « maison des familles ».	p 47

I. ASSOCIATION GESTIONNAIRE : L'APIRJSO

L'Association de **Patronage de l'Institution Régionale de Jeunes Sourds d'Orléans** (A.P.I.R.J.S.O) est une association déclarée à la Préfecture du Loiret le 25 avril 1925 et reconnue d'utilité publique par décret du 12 août 1952 (publié au journal officiel des 18 et 19 août 1952). L'Association a pris le relais de congrégations religieuses qui assuraient l'éducation des sourds dans deux établissements (un pour les filles et un autre pour les garçons) de l'agglomération Orléanaise.

Conformément au Conseil d'Administration du 17 février 2011, l'Association utilisera un nom d'usage plus représentatif des valeurs qu'elle défend à savoir : Association régionale pour personnes sourdes et malentendantes.

Ce nom d'usage ne remet pas en cause l'intitulé de l'association « APIRJSO » et sera mentionné sur tous types de supports de communication.

Suite au développement de l'Association hors de la Région Centre, le nom d'usage est désormais Association inter-régionale pour personnes sourdes et malentendantes conformément à la réunion de bureau en date du 14 février 2012.

Le projet de l'association APIRJSO s'articule autour de **4 orientations majeures** qui donnent un fondement à toutes les décisions, actions des professionnels, administrateurs, bénévoles et membres associatifs.

- Promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société,
- développement d'une offre de service au plus près des personnes et de leur besoin tout au long de leur vie, de l'enfance à la vie adulte, évaluée et réajustée constamment,
- mise en œuvre d'une politique de prévention, d'information et d'accompagnement de la société sur la surdité,
- ouverture, transparence et partenariat sont des principes clés de fonctionnement de l'association.

L'association administre l'Institut Régional pour Sourds et Déficiants Auditifs (IRÉSDA) de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). Cet établissement accueille une centaine d'enfants et jeunes et dispose également d'un Centre d'Audiophonologie Infantile.

L'IRÉSDA assure ainsi un accompagnement des enfants de l'âge de quelques mois à 21 ans. L'A.P.I.R.J.S.O. organise ensuite la sortie des jeunes adultes du secteur « enfants » vers le milieu ordinaire ou protégé et assure le suivi trois ans après la sortie conformément aux annexes XXIV.

Concernant le secteur « adultes », depuis le début des années 2000, l'association gère sur Oucques (Loir-et-Cher) un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, associé à un Centre d'Habitats. L'ESAT a vu sa capacité d'accueil portée à 60 places en décembre 2009. Nous accueillons des adultes sourds présentant des troubles associés à la déficience sensorielle.

En 2008, deux nouveaux établissements ont vu le jour à Oucques :

- Depuis le 1^{er} janvier 2008, est ouvert un Foyer Occupationnel accueillant 30 adultes déficients auditifs avec handicaps associés ne pouvant pas accéder à une vie professionnelle.
- En juin 2008, l'association a obtenu un avis favorable du CROSMS pour créer un Foyer d'Accueil Médicalisé, en transformant un tiers des places du Foyer Occupationnel, pour mieux répondre aux besoins des résidents accueillis. La transformation des deux premières places a eu lieu le 1^{er} octobre 2008.

Aujourd'hui, le pôle « adultes » du Clair Logis, à Oucques, permet de répondre à un panel de besoins très varié : en ce sens, c'est un site exemplaire en France. Toutefois, la question des adultes sourds vieillissants reste entière et l'association cherchera des solutions adaptées à court terme. Notons que deux personnes de plus de 60 ans sont accueillies au sein du Foyer Occupationnel.

En 2009, l'A.P.I.R.J.S.O. a reçu l'accord de l'Agence Régionale de la Santé du Centre, Délégation Territoriale du Loiret, pour créer un siège d'association transitoire. Pour 2009, ce siège a fonctionné à minima avec la mise à disposition de moyens par les différents établissements de l'association. Un budget et des moyens humains propres au siège sont proposés à compter de 2010.

L'A.P.I.R.J.S.O. a également obtenu un avis favorable du C.R.O.S.M.S pour la création d'un Centre d'Action et d'Information sur la Surdit   à vocation r  gionale (C.A.I.S).

Nous avons déposé cette même année un dossier pour la création d'un Foyer Occupationnel / Foyer d'Accueil Médicalisé de 30 places (10 places FO + 20 places FAM) en Seine-et-Marne. En effet, deux ans seulement après l'ouverture du FO / FAM sur Oucques, nous avons recueilli plus de 70 nouvelles demandes, dont plus des deux tiers d'Ile de France. Ce dossier est en cours d'instruction.

- En décembre 2009, une extension de 6 places a été accordée à l'ESAT portant les effectifs à 60. Le SAVS a également obtenu une autorisation d'extension de 6 places portant les effectifs à 20.

En 2010, nous avons obtenu la transformation de 8 places du Foyer Occupationnel en Foyer d'Accueil Médicalisé, ce qui a porté la capacité du FAM de 2 à 10 places et du FO de 28 à 20 places.

En 2011, l'Association a obtenu l'arrêté portant autorisation de création d'un C.A.I.S à titre expérimental situé à BLOIS par diminution de deux places de l'I.Ré.S.D.A. ramenant sa capacité de 106 à 104 places. La visite de conformité est prévue le Vendredi 10 juin 2011.

Parallèlement à l'ouverture de cette nouvelle structure, les équipes finalisent le projet d'extension de 15 places du S.S.E.F.I.S. de l'I.Ré.S.D.A. La visite de conformité est prévue le Mardi 24 mai 2011.

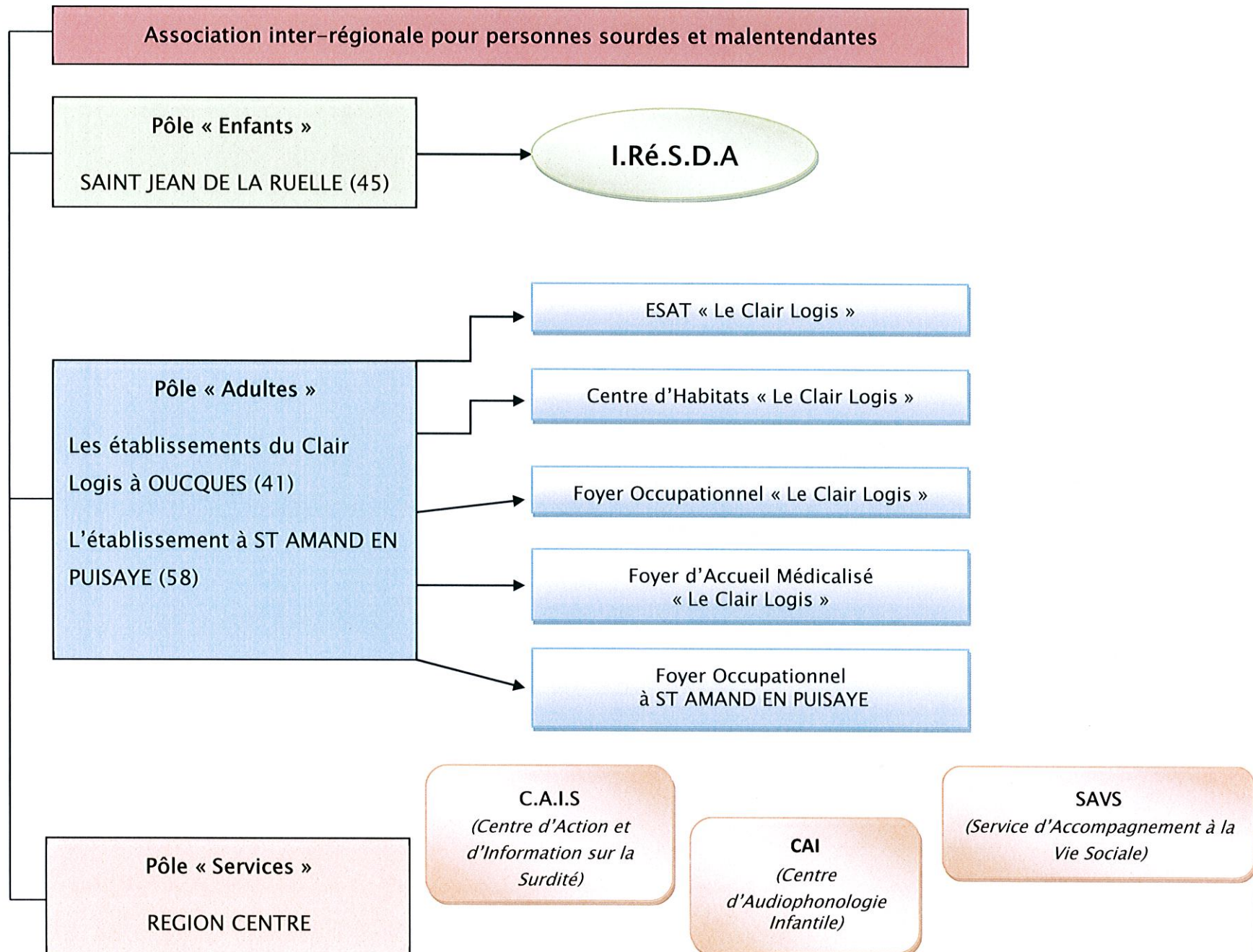
En 2012, l'Association a obtenu l'arrêté portant autorisation de création d'un Foyer Occupationnel pour 21 adultes sourds avec handicaps associés sur la commune de Saint Amand en Puisaye dans la Nièvre (20 places permanentes et une chambre d'accueil temporaire).

La candidature de l'Association a été retenue pour la remise des premières appellations « Maison des familles » attribuée à son centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (C.A.I.S).

Par ailleurs, la Direction G n rale entame une r flexion sur l'accompagnement des personnes vieillissantes.

Enfin, l'APIRJSO cr era le premier jumelage handicap entre la France et l'Ile Maurice.

L'association est g r e par un Pr sident d'association et un Conseil d'Administration.



Les coordonnées des différents établissements et services gérés actuellement par l'A.P.I.R.J.S.O

PÔLE « ENFANTS »

- **Institut Régional pour Sourds et Déficiants Auditifs (I.Ré.S.D.A.)**

Les sections :

26 rue Abbé de l'Epée - BP 225 - 45144 ST JEAN DE LA RUELLE Cedex – tél : 02 38 88 42 46

Comprenant :

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés de 30 à 35 places (S.E.E.S.),
- Une Section de Première Formation Professionnelle de 35 places (S.P.F.P.),
- Une Section d'Education et d'Enseignement pour Déficiants Auditifs avec Handicaps Associés de 36 places dont 6 pour enfants présentant des troubles de la personnalité. (S.E.E.D.A.H.A.).

L'I.Ré.S.D.A. dispose également d'un internat de 70 places.

PÔLE « ADULTES »

- **Etablissement et Service d'Aide par le travail (E.S.A.T.) « le Clair Logis »**

Rue de Janville - 41290 OUCQUES – tél : 02 54 72 38 37

- Accueillant 60 adultes sourds travaillant sur des ateliers de sous-traitance industrielle, d'entretien des espaces verts, traiteur, cuisine et ménage.

- **Centre d'habitats « Le Clair Logis » réservé en priorité aux ouvriers de l'E.S.A.T.**

Rue de Janville – 41290 OUCQUES – tél : 02 54 72 38 37

Incluant :

- Le Foyer d'Hébergement sur deux sites :

- « Le Clair Logis » Rue de Janville 41290 OUCQUES - tél : 02 54 72 38 37- accueillant 20 adultes.

- « Le Clair de Lune » Chemin des Bois 41290 OUCQUES - tél : 02 54 72 38 37 - accueillant 20 adultes.

- **Un Foyer Occupationnel « le Clair Logis »**

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES – tél : 02 54 23 11 60

- Accueillant 20 adultes sourds avec handicaps associés et ne pouvant pas accéder à une vie professionnelle.

- **Un Foyer d'Accueil Médicalisé « le Clair Logis »**

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES – tél : 02 54 23 11 60

- Accueillant 10 adultes sourds avec handicaps associés, qui requièrent un accompagnement médical et paramédical en complément de l'accompagnement éducatif.

- **Foyer Occupationnel à SAINT AMAND EN PUISAYE dans la Nièvre**

En cours de réhabilitation

PÔLE « SERVICES »

- **Le Centre d'Action et d'Information Surdit  (C.A.I.S)**

Cit  administrative – Porte B – Deuxi me  tage – 34 avenue du Mar chal Maunoury – 41000 BLOIS- t l :02 54 33 53 04

➤ Centre exp rimental sur la surdit  en r gion Centre au service de l'ensemble des associations,  tablissements et professionnels de la r gion,  ouvrant dans le domaine de la surdit .

- **Le Service d'Accompagnement   la Vie Sociale (S.A.V.S)**

Accueillant 20 adultes sur Oucques, Blois et Vend me.

Le bureau d'accueil des usagers et des familles du SAVS est situ 

27 avenue de Blois 41290 Oucques – t l : 02 54 23 28 90

- **Le Centre d'Audiophonologie Infantile (CAI)**

71 rue de Bagneaux - 45140 ST JEAN DE LA RUEILLE – t l : 02 38 88 96 38

et 22 rue de l'Europe – 45200 MONTARGIS

Incluant :

- Un Service d'Accompagnement Familial et d'Education Pr coce (S.A.F.E.P.) de 20 places,
- Un Service de Soutien   l'Education Familiale et   la Scolarisation (S.S.E.F.S.) de 65 places.

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1) Historique de création

Le projet de création du C.A.I.S. se base sur un constat de départ : celui du manque d'un lieu dédié à la surdité ouvert en permanence en région Centre.

L'objectif du C.A.I.S est de répondre aussi bien aux besoins de la population sourde ou malentendante, qu'à ceux des administrations ou du grand public. Le projet a également tenu compte du contexte d'avenir des C.I.S (Centre d'Information sur la Surdité), qui du fait d'un budget de fonctionnement insuffisant et, pour certains d'entre eux d'un souci de neutralité sont peu à peu en train de fermer. Le plan 2010-2012 tend à créer un centre national et remet donc la pérennité des C.I.S. sous leur forme actuelle.

Fort de cette expérience, l'association a proposé un projet innovant : le C.A.I.S aura pour vocation d'informer mais également de développer des actions collectives en faveur des personnes sourdes et ou malentendantes. D'où le « A » de notre intitulé qui nous différencie des C.I.S.

2) Ouverture du C.A.I.S.

En décembre 2009, l'Association gestionnaire, a déposé un dossier de demande d'ouverture d'un C.A.I.S qui a été validé par le C.R.O.S.M.S. (Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Social). Un arrêté d'autorisation en date du 30 janvier 2011 a ensuite été rendu par la préfecture de la région Centre.

La recherche des locaux puis la mise en place du service ont permis d'aboutir à une visite de conformité le 10 juin 2011. A l'issue de cette visite, le C.A.I.S a officiellement ouvert ses portes pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. En effet, il s'agit d'un établissement médico-social à titre expérimental, au vu de son caractère innovant.

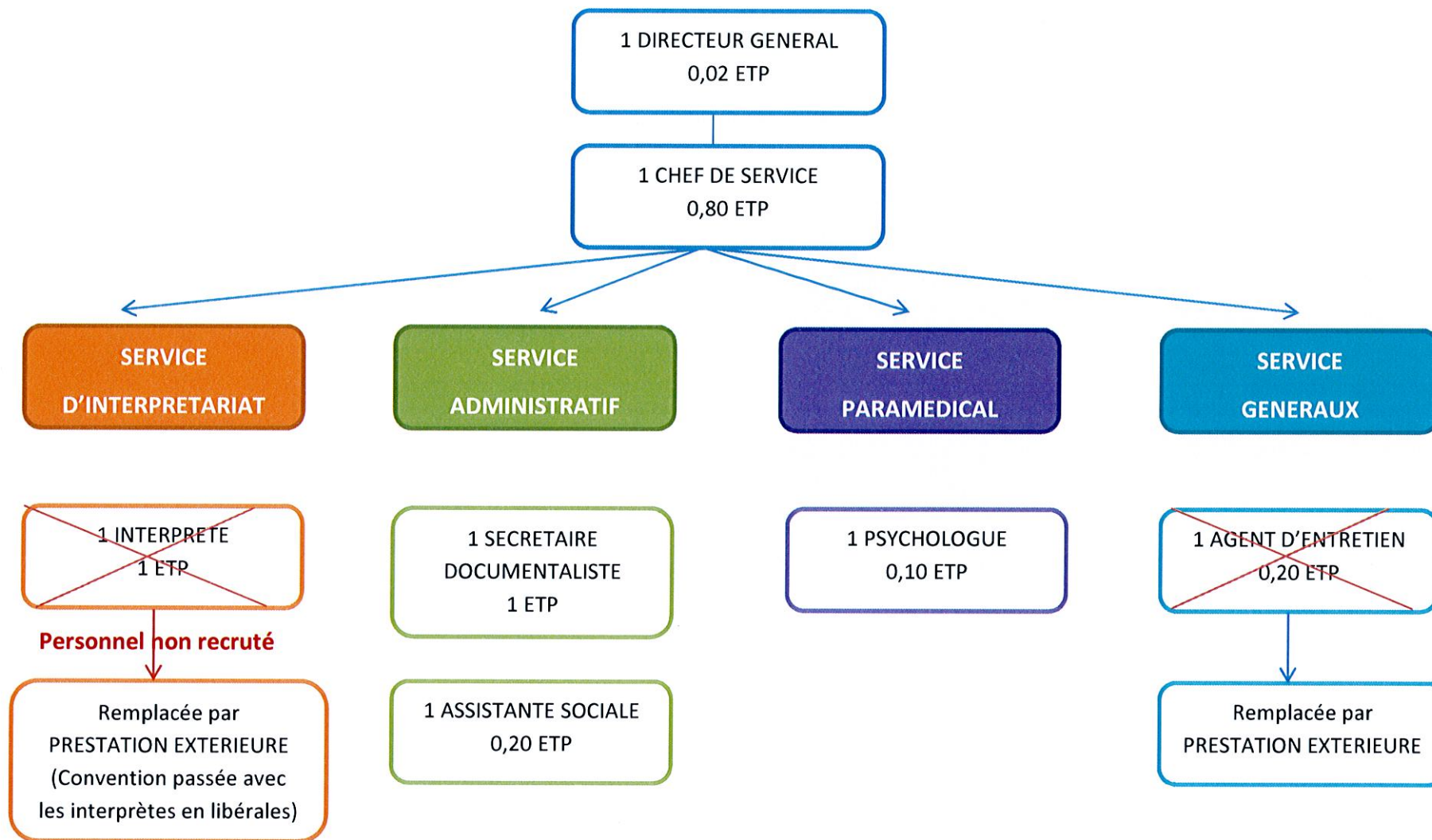
3) Rappels des missions du C.A.I.S.

Voici les **missions principales** du C.A.I.S :

- Informer sur tous les sujets relatifs à la surdité les personnes sourdes ou malentendantes (de naissance ou devenu sourdes), leurs familles, les professionnels, les administrations, les collectivités, les étudiants, le grand public..... ceci, grâce à tous les moyens de communication possible.
- Assurer la mise en réseau et la coordination de ses partenaires. Le C.A.I.S. a pour vocation d'orienter les usagers vers ses partenaires en fonction des demandes exprimées.
- Proposer un fond documentaire le plus exhaustif possible tant en terme de contenus (surdité, aides techniques, ...) que de supports (livres, DVD, revues, actes de colloque, ...) consultables sur place.
- Mettre à disposition un point internet en libre accès afin de faciliter les recherches des usagers.
- Recenser les besoins des personnes sourdes, les solutions proposées en région Centre et les manques, puis mettre en œuvre des actions innovantes afin d'améliorer la prise en compte de la surdité en région Centre.
- Effectuer des actions de sensibilisation sur la surdité.
- Gérer un observatoire sur la surdité, centralisant les informations et statistiques sur la population sourde de la région.
- Participer activement à l'amélioration de l'accessibilité des services publics, des administrations...

4) Organigramme

A l'ouverture, il était prévu l'embauche des professionnels suivants:



Les missions de ces professionnels sont détaillées ci-dessous :

- La chef de service : sous l'autorité du Directeur Général, elle coordonne le service, et initie les actions-projets en direction des personnes sourdes, les familles, les professionnels et du grand public. Elle met en place et coordonne le réseau de partenaires puis participe au comité d'éthique et au comité de pilotage. Elle élabore, avec l'appui du chef de service administratif, les budgets prévisionnels et les comptes administratifs. Au vu du caractère expérimental de l'établissement, elle recherche des solutions et financements pérennes pour la structure.
- La secrétaire-documentaliste : assure le secrétariat et accueille le public afin d'orienter les usagers. Elle s'occupe de la documentation en libre accès et de la mise à jour de la base des données. Enfin, elle recense et diffuse les informations sur les événements et manifestations autour de la surdité.
- L'assistante sociale : renseigne les usagers sur leurs droits, leurs démarches administratives et les aides financières existantes. Elle intervient dans les diverses administrations ou services publics sur demande.
- Le psychologue : reçoit les personnes sourdes et/ou leur entourage en entretien afin de leur apporter un soutien psychologique ponctuel. Il évalue leur besoin et/ou leur demande, puis si nécessaire, redirige les usagers vers les professionnels du réseau médical ou paramédical (médecin ORL, orthophoniste psychologue ...) Pour ce faire, il développe un réseau de partenaires dans le secteur médical et paramédical.
- L'interprète Français-Langue des Signes Françaises : assure la traduction en L.S.F pour les besoins du C.A.I.S. Il travaille à la demande d'usagers ou d'associations partenaires pour traduire en L.S.F. des réunions, rendez-vous, conférences. Il intervient en complément des interprètes en libéral ou d'autres associations.
- La femme de ménage : elle assure l'entretien des locaux du C.A.I.S.

Des modifications ont été opérées dans l'organigramme concernant le poste de l'interprète et de la femme de ménage : **Le poste de femme de ménage a été remplacé par une prestation de nettoyage à l'extérieur** (compte 6283) qui est effectué par l'ESAT « Le Clair Logis ». Ceci dans un objectif d'avoir plus de « souplesse ».

Nous avons ensuite rencontré de réelles **difficultés d'embauche concernant le poste d'interprète**. En effet, à ce jour aucune candidature de professionnel diplômé ne nous a été adressée. Il y a peu d'interprètes sur le marché du travail, car seul cinq universités proposent ce type de formation. De plus, nous avons pu constater que ces professionnels, une fois diplômés, partent travailler pour la plus part dans les entreprises de visio-interprétariat.

III. BILAN DE L'ACTIVITE (FREQUENTATION DES USAGERS AU C.A.I.S)

1) Communication sur l'ouverture du C.A.I.S

a. Moyens mis en œuvre

- La presse et la radio

Notre établissement a axé sa communication dans un premier temps sur la **presse**. En effet, nous avons rencontré divers journaux et magazines afin qu'ils relayent notre ouverture au public. Vous trouverez, en annexe 1, les coupures de ces journaux. Nous avons toutefois été confrontés à des difficultés pour élargir ce principe aux autres départements. En effet, bien que notre structure soit à vocation régionale, la presse des autres départements n'a pas souhaité se déplacer ou faire un article. En novembre 2011, le Directeur Général de notre association gestionnaire et la chef de service du C.A.I.S ont été interviewés et diffusés sur les ondes de Méga FM.

- Stands

Toujours dans l'objectif de faire connaître notre structure et également de rencontrer les partenaires locaux, nous avons à plusieurs reprises tenu des stands d'informations du C.A.I.S lors de diverses manifestations culturelles telles que : le 04/09/2011 à la Ferté Vidame pour sa fête des livres (suite à leur sollicitation pour rendre leur manifestation accessible au public sourd) ; le 01/10/2011 à Blois pour l'Agora des associations de Blois, le 09/10/2011 à la Clinique de la Chesnaie, lors de sa fête des livres et de l'amicale des sourds d'Orléans.

- Distribution d'affiches et de plaquettes

Cet été, nous nous sommes déplacés afin de distribuer des plaquettes et des affiches du service dans les pharmacies, chez les audioprothésistes, les orthophonistes, les médecins O.R.L, les mairies, tribunaux.... Nous avons envoyé par voie postale un courrier explicatif, auquel était joint des plaquettes, à divers services locaux tels que les C.I.A.S (Centre d'Intercommunal d'Action Sociale) ; M.S.A ; médecine du travail, CA.R.S.A.T (...).

- Rendez-vous de présentations

La Chef de service de l'établissement s'est déplacée à la rencontre de tous les futurs partenaires : établissements, associations et entreprises concernées par la surdité afin de leur présenter le C.A.I.S. mais également dans l'objectif de collecter des informations à jour pour notre base de données, à disposition des usagers (coordonnées, plaquettes, brochures, services proposés...).

- Inscription au guide des solidarités numériques :

Afin d'être identifié plus facilement par les acteurs locaux, nous avons procédé à notre inscription pour paraître dans le guide des solidarités numérique. Celui-ci permettra d'accéder, en quelques clics seulement, à l'ensemble des dispositifs et structures d'action sociale du territoire blaisois. Sa parution sur internet est prévue pour juin 2012.

b. Notre site internet

Un site internet : www.cais-centre.fr a été mis en ligne dès l'autorisation de création de la structure le 10 juin 2011. Il s'avère être un outil précieux en terme de communication, notamment du fait qu'il soit auto-administrable. Cela signifie que la secrétaire et la chef de service du C.A.I.S après avoir bénéficié d'une formation, gèrent toutes deux le contenu des informations en temps réel. Les avantages d'un tel système sont multiples : une réactivité en informant immédiatement en ligne d'un évènement autour de la surdité, une possibilité de changer le contenu autant de fois souhaitée, sans engendrer de coût supplémentaire : le site évolue donc constamment. C'est un outil indispensable de nos jours pour être accessible, plus particulièrement pour les personnes sourdes qui sont très axées sur les nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la communication.

- Fréquentation du site :

Voici quelques chiffres clés (*issus de google analytic*).

CHIFFRES CLES 2011

2208 visites : 64,40% nouveaux visiteurs et 35,60% anciens visiteurs

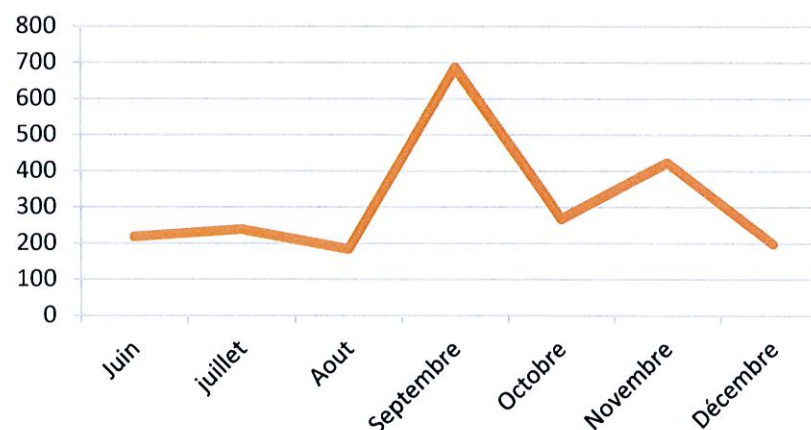
10 451 pages consultées

4'18 minutes est le temps passé en moyenne sur le site

40% des internautes sont de la Région Centre



Fréquentation du site internet



- Référencement du site :

Les internautes atteignent le site du C.A.I.S. à 63,9 % depuis un moteur de recherche, 19,84 % en tapant directement certains mots clés («cais», « cais blois »), et 16,26 % par des sites référents. Ces sites référents intègrent dans leur propre site internet un lien vers le nôtre, tels quels : www.facebook.com ; www.apirjso.fr ; www.surdite.lsf.free.fr ; aaeirjso45.perso.sfr.fr ; www.leclairlogis.net ; www.mdp37.fr ; www.lsfplus.fr ; www.psychologues-psychologie.net ... Ces liens présentent un double avantage : se faire connaître du public et être de mieux en mieux référencés sur Google. Notre site est désormais très bien référencé sur Google et nous permet ainsi, d'être mentionnés en première ligne/choix lors des recherches des internautes avec les mots clés évoqués ci-dessus. Cela constitue un atout pour notre service où les recherches de nos internautes sont simplifiées. Ce sont les internautes, qui après consultation de notre site, deviendront de potentiels usagers s'adressant au C.A.I.S. D'ailleurs, nous nous interrogeons : les 2208 personnes ayant consultés le site ne peuvent-elles pas être considérées comme des usagers « anonymes » à la recherche d'informations, d'actualités... ?

- Les pages les plus visitées

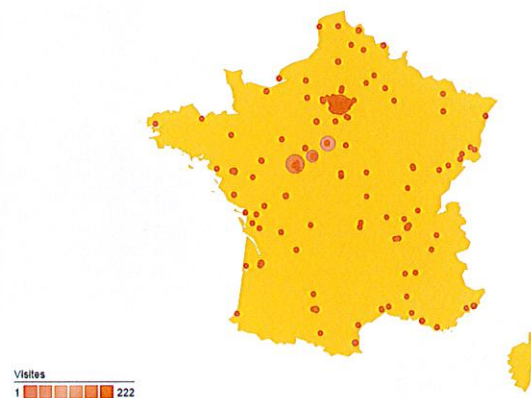
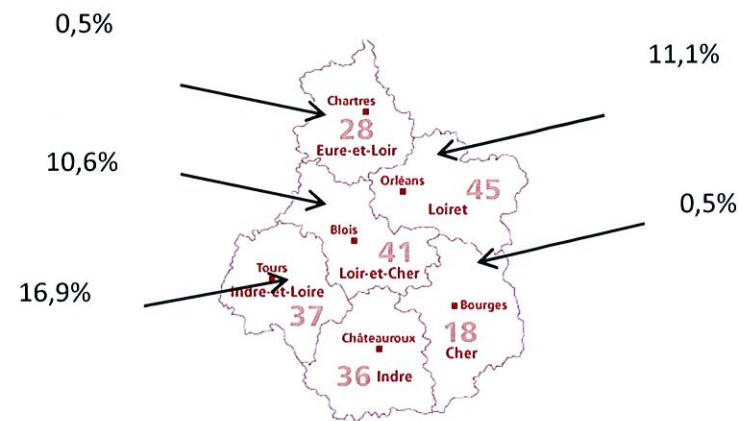
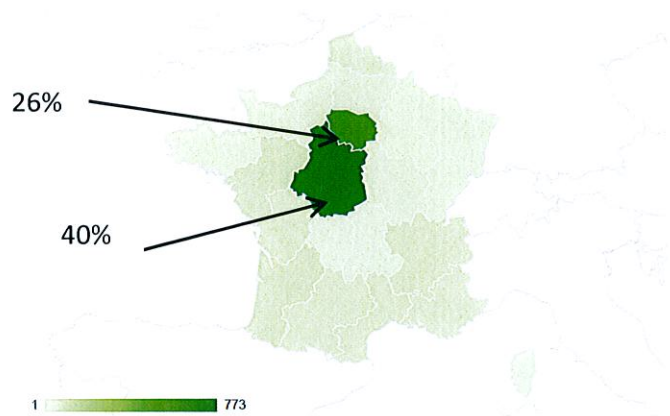
Les pages les plus visitées (outre la page d'accueil) sont, par ordre décroissant :

- L'équipe du C.A.I.S
- Les services proposés
- Fonctionnement horaire
- Notre bibliothèque
- Public concerné
- Antennes départementales
- Les documents légaux
- Blog

Ainsi, nous nous apercevons des intérêts préférentiels de nos internautes, en cette année 2011, concernant « la structure » et son fonctionnement. Cela apparaît cohérent au vu de notre très récente ouverture.

- Provenance des internautes :

Les cartes ci-après nous apprennent que les 2 208 visiteurs de notre site internet nous consultent principalement des deux régions suivantes: la région Centre (40%) et la Région parisienne (26%). Au vu de notre vocation régionale, nous avons souhaité savoir de quel département étaient issus nos internautes. Toutefois, nous sommes consultés de toute la France, comme l'illustre la dernière carte.



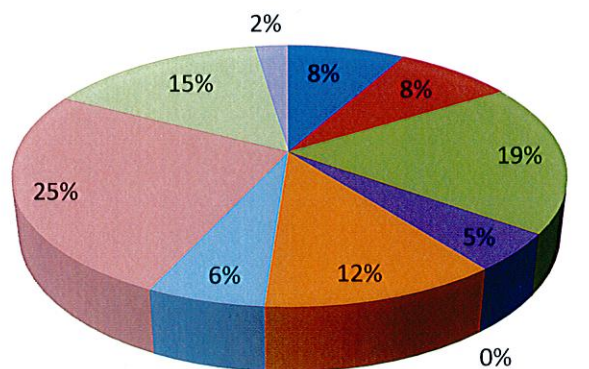
- Projet de développement du site en 2012

Nous envisageons sur 2012, de rendre encore plus accessible notre site, aux personnes sourdes signantes, en y intégrant un maximum de vidéos en Langue des Signes Française. Pour des raisons budgétaires, seules les rubriques qui seront rarement modifiées, seront filmée en L.S.F. et sous-titrées.

c. Témoignages des usagers : comment ont-ils connu le C.A.I.S ?

Dans un souci d'amélioration de notre service et de notre communication, nous avons demandé, à chacune des personnes s'adressant au C.A.I.S., comment avaient-ils eu connaissance de notre établissement. Le graphique ci-après montre que la plupart des usagers (25%) ont connu notre service par l'intermédiaire d'autres associations ou établissements, 19% par voie de presse et 12% par les administrations publiques. Viennent ensuite à pourcentages équivalents: les proches, amis, service hospitalier ou médecin (8%), qui ont conseillé notre structure. 6% d'utilisateurs, après consultation de notre site internet, nous ont contactés.

En conclusion, ces chiffres sont encourageants et indiquent que nous commençons à être bien repérés par les associations et établissements, ainsi que par les administrations publiques qui n'hésitent pas à rediriger les usagers vers notre service.



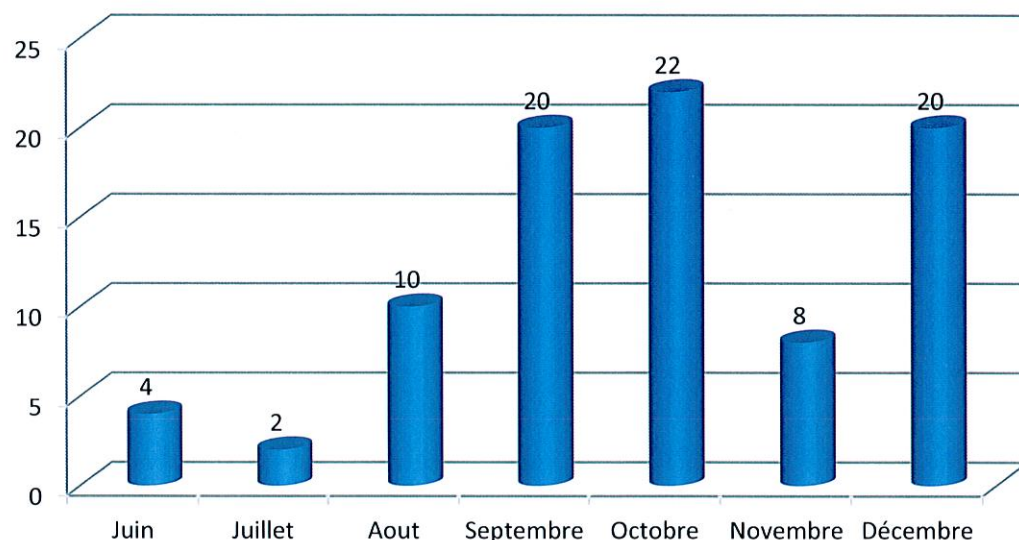
2) Les usagers s'adressant au C.A.I.S.

Les données suivantes sont extraites de nos fiches « premier contact ». En effet, chaque fois que le C.A.I.S est sollicité, la secrétaire remplit avec l'utilisateur ce document contenant : les coordonnées de la personne, son type de surdité, son mode de communication, sa situation professionnelle, s'il bénéficie du forfait surdité.... (cf annexe 2).

Au vu du caractère confidentiel de ces données, elles ont été soumises à déclaration auprès de la C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et elles sont conservées, sous clé, dans le bureau de la responsable du service. Leurs dépouillements nous renseignent sur le nombre total d'utilisateurs, leur mode de prise de contact, les services demandés, leurs origines géographiques...

Ainsi, depuis juin 2011, le C.A.I.S a reçu et renseigné 86 nouveaux usagers, répartis mensuellement de la façon suivante :

Nombre de contacts par mois au C.A.I.S

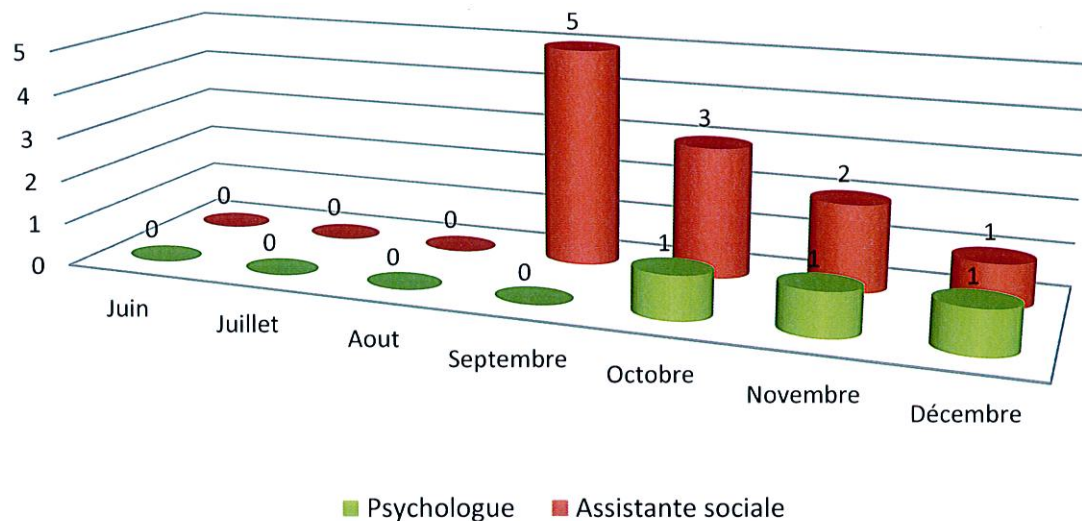


En moyenne, nous avons donc eu 14 contacts par mois, avec une seule période de fermeture allant du 26 au 30 décembre 2011.

Le graphique montre qu'après un été calme, (qui nous a permis de mettre en place, d'être optimal..) la fréquentation s'est accrue progressivement en août, septembre et octobre, probablement suite aux différentes actions de communication. On observe une baisse du nombre d'utilisateurs s'adressant au C.A.I.S en novembre, sans que nous puissions encore trouver d'éléments pour l'expliquer. La fréquentation sur décembre a repris. En conclusion, il nous faut poursuivre nos efforts pour faire connaître la structure, mais les chiffres en cette fin d'année sont plutôt encourageants.

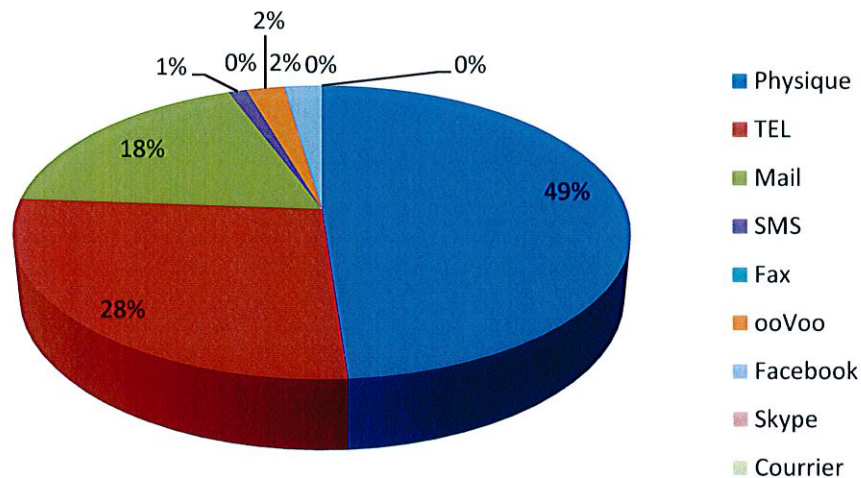
Nous comptabilisons également sur 2011 **14 suivis d'utilisateurs**. Il s'agit de personnes déjà connues de nos services, donc non considérées comme « nouveau contact », et bénéficiant d'un suivi par nos professionnels, soit plusieurs rendez-vous.

Nombre de suivis en 2011



a. Moyens de prise de contacts

Nous avons dressé le graphique ci-après, récapitulant la manière dont les usagers prennent contact avec le C.A.I.S. :



On observe que la majorité de nos usagers (49%) se déplacent jusque dans nos locaux. Il est à noter qu'il s'agit d'une particularité chez les personnes sourdes ou malentendantes, qui préfèrent le contact visuel et un échange direct adapté à leurs modes de communication : langue des signes, écrit.... Ce chiffre démontre l'importance d'un service de proximité. Les appels téléphoniques et les mails représentent, à eux deux, l'autre moitié de la prise de contacts.

Enfin, nous avons dû équiper l'ordinateur de l'Assistante sociale d'une web-cam (en plus de celui de la secrétaire), au vu des demandes grandissantes en fin d'année, de rendez-vous via Skype ou ooVoo. Tous deux sont des programmes récents de vidéo-conférence qui permettent un échange par web-cam pour les personnes ne pouvant se déplacer (distance trop élevée, aucun de moyen de locomotion...). Ce phénomène évoluant également sur 2012, nous nous apercevons de la nécessité d'ouvrir au plus tôt des antennes départementales, afin de rendre accessible au plus grand nombre nos services.

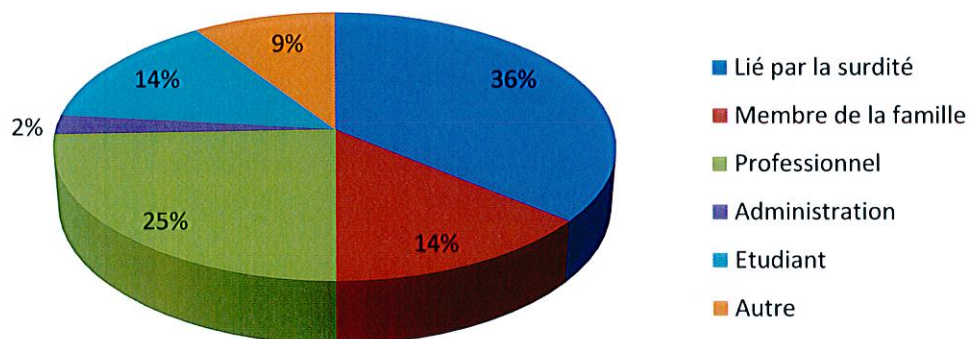
b. Les usagers : qui sont-ils ?

Le C.A.I.S est fréquenté à 50% par des **usagers concernés à titre personnel par la surdité** ou dont un membre de leur famille est sourd ou malentendant. L'autre moitié est représentée par des entendants et se répartissent de la manière suivante : 25% sont des **professionnels**, 14% des **étudiants**, 2% par des **administrations** ...

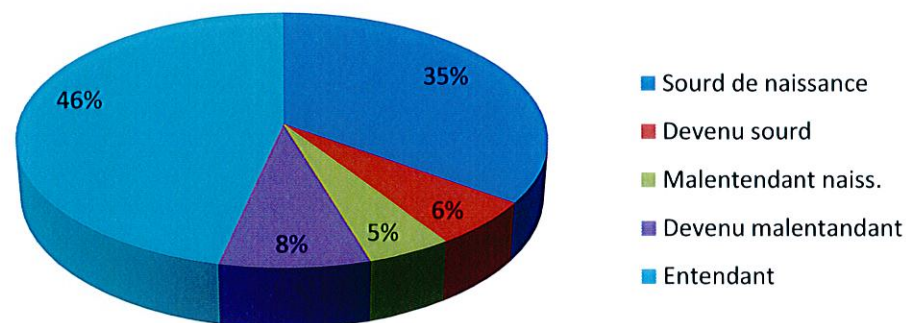
Nous avons été contactés par des professionnels issus du domaine de la surdité tels que: des ergothérapeutes, des orthophonistes, des interprètes Français/ L.S.F, des audioprothésistes... mais également par des professionnels extérieurs au milieu de la surdité. Il s'agit par exemple, d'assistantes maternelles agréées intéressées par notre proposition de sensibilisation ; des directeurs/directrices d'école primaire, une responsable de formation, une éducatrice de S.A.V.S. d'A.P.F.....

La majorité des **étudiants** s'adressant au C.A.IS sont des Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) et des futurs interprètes Français/ Langue des Signes Française. Notre bibliothèque constitue pour eux, un lieu où est réunie une richesse d'informations pour rédiger leurs écrits professionnels. Dans la catégorie nommée « **autres** », nous retrouvons par exemple des personnes sans emploi, à la retraite ou bénévoles.

Un phénomène grandissant nous apparait important à souligner. Sur la fin de l'année 2011, nous avons accueilli un nombre croissant de familles, d'ascendants ou de descendants de personnes sourdes ou malentendantes, en demande d'informations, de suivis psychologiques et sociaux. Ces familles sont démunies face aux associations de parents qui sont amenés à fermer. En effet, les parents d'enfants sourds vieillissants ne peuvent plus assurer le soutien auparavant proposé (notamment dans le département 41). Elles recherchent un lieu d'échange, d'écoute, de conseil.... avec d'autres familles ayant un enfant ou parent sourd. Il apparait nécessaire, si cette augmentation perdure, de proposer le développement du service afin de répondre à leurs demandes (mise en place de groupe de parole pour les familles...)

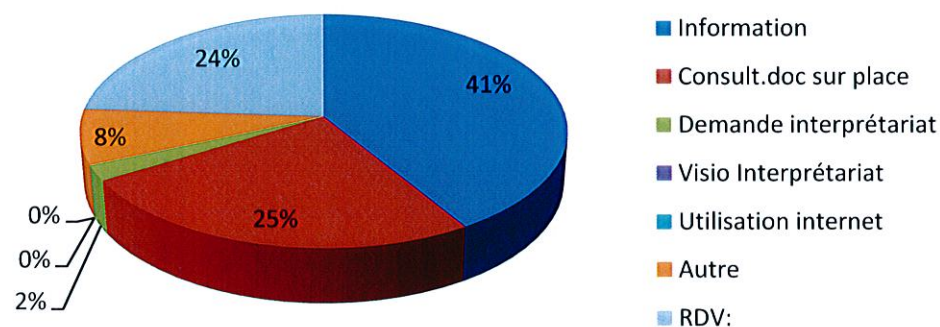


Répartition des entendants et personnes sourdes ou malentendantes : 46% sont des **personnes entendants**, 40 % des **personnes sourdes ou malentendante de naissance** et 14% sont des **personnes devenues sourdes ou malentendantes**.



c. Quels services ?

Quels services sont venus chercher les usagers au C.A.I.S ?

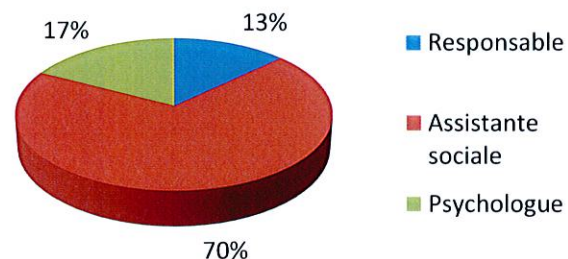


On observe que trois services sont majoritairement demandés : 41% de demande d'**informations**, 25% de **consultation de notre bibliothèque** et autant de **demande de rendez-vous**. Depuis notre ouverture, nous renseignons nos usagers sur tous les sujets relatifs à la surdité. Voici quelques exemples des informations demandées :

- Lieu d'apprentissage de la Langue des Signes (question majoritairement posée), du Langage parlé complété (L.P.C) et de la lecture labiale.
- Renseignements sur les financements possibles de ces formations (D.I.F (Droit Individuel à la Formation) ; Pôle emploi ...).
- Comment et où être bénévole ?

- Adresses des cafés signes, d'associations, coordonnées des interprètes/ interfaces de la région Centre, des audioprothésistes, des orthophonistes accueillant un public sourd...
- Demandes d'intervention notamment pour des journées de sensibilisation.
- Informations sur les aides techniques (téléphones flash, casques pour la télévision ...)
- Renseignements sur les financements possibles de ces aides techniques.
- Demandes d'interventions d'expertise de la part d'établissements médicaux-sociaux confrontées à des usagers présentant un double handicap (moteur et surdit ).

D tails des rendez-vous :

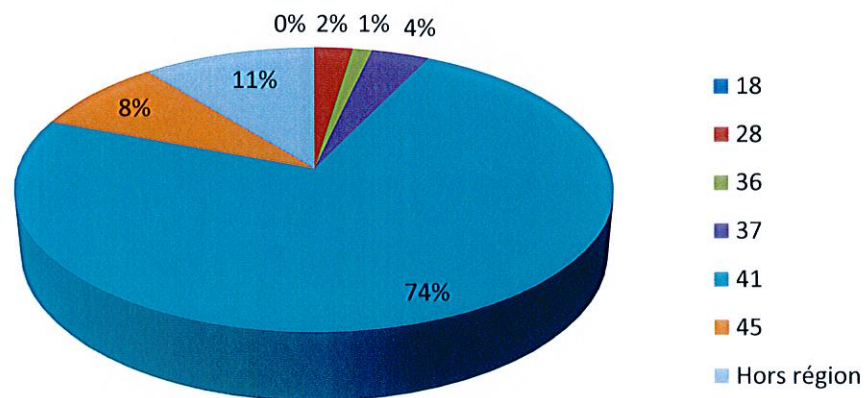


Ce graphique illustre la tr s forte demande de rendez-vous aupr s de l'assistante sociale. Or, cette derni re n'est pr sente qu'une journ e par semaine. Rapidement, au vu du nombre de rendez-vous grandissant aupr s du service social, de la charge de travail, de la multiplication des th mes abord s, de leur temps de pr paration et du suivi apport , nous nous sommes aper us de la n cessit  d'une augmentation du temps de travail de l'assistante sociale. Nous avons ainsi propos  un budget pr visionnel 2012, **avec une augmentation du temps de travail de 0,10 ETP.**

Cette affluence de fr quentation aupr s de notre service social s'explique, nous semble-t-il, par le fait que la professionnelle pratique la L.S.F. Ainsi les usagers sourds ou malentendants acc dent directement   l'information. Ses connaissances sp cifiques dans le domaine de la surdit  sont fortement appr ci es par les usagers. De plus, le C.A.I.S apporte un service non existant jusqu'  alors en r gion Centre   savoir : une centralisation des informations en toute confidentialit  et neutralit .

Par contre, l'assistante sociale a rencontré quelques limites dans sa pratique professionnelle. Il lui a semblé qu'elle était parfois sollicitée en tant que médiatrice, par exemple, lors de conflits entre une personne sourde et une administration. Or, une collaboration de travail avec un médiateur social sourd ou malentendant, permettrait un meilleur suivi et accompagnement de nos usagers. En effet, il nous paraît indispensable que ce soit une personne elle-même concernée par la surdité qui apporte des éléments clés sur sa culture, son identité, sa langue....

d. Leurs origines géographiques



Les usagers du C.A.I.S sont issus pour les trois quart du département du Loir et Cher. Cela nous confirme la réelle nécessité d'un service de proximité et l'urgence du développement des antennes départementales.

Nous avons été contactés également par des usagers hors région Centre, que nous avons alors ré adressé vers les interlocuteurs de leur région pouvant ainsi répondre à leurs attentes.

3) Présentation de notre établissement

a. Présentation aux futurs partenaires (spécialisés dans la surdité)

La chef de service a parcouru la région Centre à la rencontre de tous les services identifiés dans la base de données du C.A.I.S et qui avaient répondu favorablement à notre proposition d'entretien:

- Associations de personnes sourdes
- Associations culturels
- Centres de Formations L.S.F
- Etablissements médico-sociaux accueillant des enfants ou adultes sourds (SAFEP/SSEFIS, instituts spécialisés...)
- Services d'interprétariat ou d'interface

Les objectifs de ces rendez-vous sont multiples: présenter notre structure, connaître leurs champs de compétences, rencontrer les différents services, envisager une convention de partenariat. Lors de ces rencontres, nous avons exposé la philosophie du C.A.I.S et sa charte éthique : qui consiste à donner une **information neutre, complète et objective**. Si nous les comptabilisons cela représente **22 déplacements sur la région**.

Dans le cadre de la **visite privé, de Mr Ben Bentipilly, Conseiller en sécurité auprès du premier Ministre de l'île Maurice** du 5 décembre 2011, celui-ci a pu découvrir notre service. Parent d'un enfant sourd, il souhaite reproduire les concepts innovants proposés en région Centre à l'île Maurice. Il est alors né lors de cette rencontre l'idée d'un jumelage handicap entre l'île Maurice et notre association : l'APIRJSO. Ainsi, le C.A.I.S participera, auprès de son association gestionnaire, à l'évaluation du dispositif de l'île Maurice.

b. Rencontre avec les 6 M.D.P.H. de la Région Centre

La responsable du C.A.I.S, en collaboration avec l'assistante sociale, lorsque son emploi du temps lui ont permis, a rencontré les directeurs et/ou équipes des M.D.P.H de la région. Là encore l'idée était de faire connaître l'ouverture de l'établissement et d'envisager une collaboration de travail. Il s'agit de réfléchir ensemble à comment amener notre expertise sur la surdité et vers quel(s) professionnel(s) des M.D.P.H rediriger nos usagers ? Y-a-t-il un interlocuteur particulier, une personne référente de la surdité dans leurs services?

Ces rencontres nous ont permis de mieux cerner les attentes de chacune des M.D.P.H quant à notre service. Il en ressort de manière prépondérante une forte demande d'éclairage quant aux différentes aides techniques spécialisées dans la surdité actuellement sur le marché.

Au vu des multiples témoignages des usagers et des M.D.P.H, le C.A.I.S projette sur 2012 d'ouvrir une « plateforme de démonstration et de prêt des aides techniques spécialisés dans la surdité ». Il s'agira d'un lieu où seront exposées toutes les aides techniques existantes, sans but commercial.

L'objectif est multiple : accès à une information et une documentation à caractère technique, normatif, législatif et social ; des conseils personnalisés aux usagers, (fondé sur une analyse individualisée de la situation, des besoins et des attentes) ; exposition des matériels : aides techniques, technologiques et équipements du logement ; démonstration et organisation d'essais de matériel pour permettre un choix éclairé entre plusieurs solutions et vérifier leurs acceptabilités ; un accompagnement : aide à l'apprentissage de l'usage des matériels, l'information des proches, l'information et la sensibilisation des intervenants au domicile

c. Une ouverture sur d'autres services : présentation du C.A.I.S

D'autres établissements non spécialisés dans la surdité nous ont sollicités afin que nous leur présentions notre service. Ces rencontres ont permis aux professionnels de ces structures de cerner les différents services que nous proposons et de nos possibilités d'interventions. Le C.A.I.S. amène ici ses compétences d'experts dans le domaine de la surdité à différents services tels que:

- **Interface handicap** : il s'agit d'une association qui œuvre pour l'égalité d'accès à l'enseignement, à l'emploi et à la culture des personnes en situation de handicap. La thématique de notre entrevue, concernait une sollicitation de partenariat, afin que le C.A.I.S. amène son expertise sur la surdité dans leurs formations auprès des établissements culturels en région Centre.
- **Service AEMO** (Action Educative en Milieu Ouvert) à Bourges (18) : les travailleurs sociaux de ce service ont dans leur mesure judiciaire des familles sourdes ou ayant un enfant sourd. La direction était intéressée de mieux connaître les compétences du C.A.I.S afin de pouvoir nous solliciter à bon escient.
- **TANDEM, vie sociale, scolaire et professionnelle** : cette association à un rôle de centre ressource et de dispositif de veille concernant la scolarité des enfants en situation de handicap. Au niveau sociale, elle favorise l'accès aux loisirs et à récemment développé un catalogue de formation. Notre rencontre avait pour but de réfléchir à une potentielle collaboration de travail en ce qui concerne l'accompagnement des enfants sourds ou malentendants, s'ils devaient en accueillir dans leur association.
- **La mairie de Blois** : rencontre avec la première adjointe à la ville. L'objectif de ce rendez-vous était de présenter notre établissement.

d. Constitution d'un réseau de soins

Le psychologue de notre établissement, en vue de constituer un réseau de soins afin de réorienter les usagers, a rencontré divers professionnels de santé. En effet, la mission du psychologue du C.A.I.S. est de proposer un suivi psychologique ponctuel du fait de son temps de travail restreint. S'il évalue, lors d'un entretien, que l'usager nécessite un suivi plus long ou relève de la compétence d'un psychiatre, il réoriente alors la personne. Ainsi, il est allé à la rencontre d'O.R.L, de psychiatres travaillant en libéral et d'autres en milieu hospitalier. Il a pu recueillir des informations sur les praticiens prêt à accueillir un public sourd/malentendant ou prêt à se sensibiliser à un tel accompagnement.

IV. BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES

1) Rappel des grandes lignes du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été écrit en vue de l'ouverture de la structure. Tous ces documents légaux ont été validés par le Conseil d'administration de l'APIRJSO le 27 avril 2011 et devront être également validés par le Comité d'éthique du C.A.I.S. Nous souhaitons rendre accessible ces documents à tous. Ainsi, une traduction en L.S.F sur notre site internet est actuellement en projet pour une mise en ligne en 2012. Dans ce projet d'établissement, nous avons expliqué nos orientations sur les 3 années à venir :

- **Faire connaître l'existant :**

- *Se faire connaître des usagers, administrations et des futurs partenaires via différents supports : site internet, presses, rencontres individuels, distributions de plaquettes.....*
- *Développer son réseau de partenaires : rendez-vous de présentation.*

- **Piloter des projets innovants en interne :**

Le C.A.I.S s'est engagé dans une réflexion permanente autour de ces deux sujets :

- *Mise en place d'un observatoire : dont l'objectif est de mieux identifier la population sourde en région Centre et ses besoins ;*
- *Mise en place de réunions expertises : dont l'accent est mis la première année sur le recensement des problèmes d'accessibilité rencontrés par la population sourde afin de proposer des axes d'amélioration par la suite.*

- **Piloter des projets innovants en externe :**

Le rôle du C.A.I.S. est d'impulser ces projets dans l'objectif qu'ils perdurent seuls à terme. Les deux projets souhaités auront débuté sur 2011 et sont les suivants :

- *Mise en place d'une Unité d'Accueil et de Soins pour les patients Sourds (U.A.S.S.) dans un hôpital de la région Centre.*
- *Mise en place d'un réseau d'Assistantes Maternelles formées à l'accueil d'enfants sourds.*

- **Mise en place nos deux instances** : le Comité d'éthique et le Comité de pilotage.

2) Projets internes du C.A.I.S

a. Mise en place d'une base de données et rédaction de documents

- La base de données de toutes les structures concernées par la surdité :

Lors des premiers mois, les professionnels du C.A.I.S ont fait un gros travail de recherches, afin de recenser tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la surdité en Région Centre. Rappelons que cette base de données n'a jamais été établie en Région Centre. Lors de ces recherches, nous avons été confrontés à diverses problématiques, notamment pour contacter les associations de sourds (changements d'adresses, associations qui ferment...). Nous nous sommes alors tournés vers d'autres interlocuteurs : U.D.A.F, mairies, autres partenaires dans le domaine de la surdité, afin d'obtenir les informations manquantes ; mais parfois en vain. Les rendez-vous avec nos futurs partenaires ont permis d'obtenir des informations plus complètes et actualisées.

Malgré ces difficultés, nous avons abouti à **la mise en place d'un répertoire qui est mis à jour régulièrement**. Ces coordonnées sont consignées dans des classeurs, regroupés par département et par thèmes: scolarité de l'enfant sourd, associations, centres de formations.... Les classeurs sont en libre accès et consultables par nos usagers. Chaque fois que cela nous a été possible, nous avons recueillis les plaquettes, livrets d'accueils des différentes structures, afin de les diffuser à nos usagers. Cette base de données sert également de référence sur laquelle nous nous appuyons pour communiquer les informations demandées aux usagers par mail, téléphone

Nous avons annoncé, dans notre projet d'établissement, la volonté de **faire connaitre l'existant**. Il nous semble qu'à destination des usagers, nous avons bien engagé les démarches sur 2011. Nous souhaitons, en 2012, rendre accessibles ces informations à tous, en les publiant, entre autre, sur notre site internet. Cette mise en ligne permettra également à nos partenaires des différents départements de mieux se connaitre entre eux.

- Rédaction de documents :

L'utilisateur étant au cœur du dispositif, nous avons élaboré un questionnaire de satisfaction, disponible sous format papier à l'accueil du C.A.I.S. Nous projetons de le mettre en ligne en 2012 sur notre site internet. Quelques clics suffiront pour le remplir. Pour l'année 2011, nous n'avons pas de retour de questionnaire.

b. Constitution de notre fond documentaire

Dès notre ouverture, nous avons acheté des DVD, BD, livres pour enfants et adultes, abonnements de magazines spécialisés ... afin de constituer un fond documentaire le plus exhaustif possible tant en terme de contenu que de forme, et consultable par les usagers du C.A.I.S. Malgré notre récente ouverture, plusieurs usagers nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir emprunter ces différents supports. Ils leur étaient effectivement impossible de lire un livre en entier sur place.

Afin de confirmer ces divers témoignages, nous avons mis en ligne un sondage sur notre site internet : « *Seriez-vous intéressé par un système de prêt de nos livres ?* ». 100% des votants expriment leur souhait de voir proposer un tel service. Ainsi, en décembre, nous avons commandé en double notre fond documentaire, afin de mettre en place un système de prêt sur 2012 (moyennant une adhésion annuelle qui permet un réinvestissement dans d'autres ouvrages).

Cette action permet **d'offrir à nos usagers une richesse et une variété d'informations.**

c. Mise en place de nos instances : le Comité d'éthique et le Comité de pilotage

- **Le Comité d'éthique** :

Nous souhaitons instituer un **Comité d'éthique** afin de garantir la neutralité du C.A.I.S. et la bonne coordination des partenaires. Son fonctionnement est similaire à celui d'un Conseil à la Vie Sociale (C.V.S. régi par le décret 2004-287 du 25 mars 2004). Ces réunions ont lieu trois fois dans l'année. L'élection du président du comité d'éthique devra être organisée sur 2012. Ce rôle ne pourra être rempli que par un usager du C.A.I.S, élu par les représentants des usagers de chaque département (6 usagers).

Ce comité **s'est réuni pour la première fois, le 14 décembre 2011**. Etaient présents 18 personnes : 13 représentants d'institutions, d'associations, d'entreprises ... spécialisés dans la surdit ; 2 représentants de M.D.P.H; 1 usager du C.A.I.S. et 2 professionnels du C.A.I.S. Cette réunion a permis un premier contact et une prise de connaissance pour chacun du r le de ce comit , de celui du Pr sident des usagers, du contexte actuel des C.I.S et une  bauche du pr sent rapport d'activit  (en termes de fr quentation des usagers).

Le C.A.I.S remplit ici un r le de f d rateur.

Le Comité de pilotage

N'ayant que 6 mois d'activité, il nous a semblé prématuré de mettre en place une première réunion de ce comité au vu de ses missions : analyser l'activité du C.A.I.S, valider le rapport d'activité, les comptes administratifs, fixer les objectifs et le développement de projets collectifs. Ce comité sera institué en 2012 une fois le rapport d'activité établi.

d. Observatoire sur la surdité

L'observatoire sur la surdité est un des thèmes dans lesquels le C.A.I.S a engagé une réflexion permanente, dans l'objectif de mieux identifier la population sourde de la région Centre. Ce projet se déroulera sur plusieurs phases. En 2011, nous avons, dans un premier temps rencontré les administrations, établissements, entreprises susceptibles de posséder des données statistiques sur la surdité.

Dans un second temps, nous envisageons sur 2012 de poursuivre le développement de cet observatoire en débutant la centralisation des données (signatures de conventions de partenariat, déclaration à la C.N.I.L ...).

e. Réflexions sur l'accessibilité

Le deuxième thème phare dans lesquels nous avons engagé une réflexion permanente concerne l'accessibilité. Sur les 6 premiers mois d'ouverture, nous avons priorisé le **recensement des besoins des usagers**, ainsi que des **structures, établissements, administrations déjà accessibles** à un public sourd ou malentendant.

Nous avons noté un sujet récurrent dans le discours de nos usagers et de certaines M.D.P.H : le manque d'un lieu où seraient exposées toutes les aides techniques adaptées aux personnes sourdes ou malentendantes. En effet, de nombreux usagers sourds ou malentendants déplorent de ne pas avoir cette possibilité de visualiser leurs achats au préalable ou même de les essayer. Face à cette **remontée d'informations**, l'équipe du C.A.I.S avait prévu d'aller visiter, en décembre, un établissement proposant un tel service : le C.I.C.A.T d'Angers. Malheureusement cette visite a été reportée à janvier 2012. Toutefois, il nous semble pertinent d'étudier sur 2012 comment le C.A.I.S peut répondre à un tel besoin, en recherchant des financements extérieurs, par exemple.

Concernant **les services publics accessibles**, nous avons par exemple rencontré la C.A.F du Loir-et-Cher qui propose un dispositif de visio-interprétariat tous les mardis après-midi. Il s'agit de faire appel à une plateforme d'interprète via un ordinateur, auxquels l'agent d'accueil et la personne sourde sont reliés. Nous avons souhaité de plus amples informations sur le sujet afin de la relayer à nos usagers. Aujourd'hui, cette

information, avec les horaires, est affichée dans nos locaux et sur notre site internet. Concernant ces systèmes de visio-intrepretariat, ils en existent plusieurs sur le marché, nous avons ainsi demandé qu'un rendez-vous de présentation soit fait au C.A.I.S, afin de mieux saisir les potentialités et les fonctionnalités de cette nouvelle technologie. Nous nous fixons comme priorité de continuer ce recensement afin d'établir une cartographie des services accessibles à nos usagers sourds ou malentendants, en Région Centre.

Afin d'apporter son expertise dans les différents domaines relatifs à la surdité et à l'accessibilité, **le C.A.I.S. a intégré les commissions départementales et communales d'accessibilité** du Loir-et-Cher. Il est prévu d'étendre ce champ d'action aux autres départements.

3) Actions collectives portées par le CAIS

a. Actions d'informations : événements et manifestations autour de la surdité.

EVENEMENTS ET
SON AGENDA RELIE

Copie d'écran de notre site internet.

Une des missions de la secrétaire du C.A.I.S est de relayer tous les évènements et manifestations autour de la surdité en région Centre. La rubrique évènements de notre site internet, reliée à l'agenda est dédiée à cet effet. Ainsi, nous informons les usagers des dates d'un spectacle accessible en L.S.F, des lieux de rencontre dans les cafés signes, d'une visite guidée dans un musée traduite en L.S.F... Lorsque nous disposons d'un support papier, ce dernier est également affiché dans nos locaux.

b. Actions de Sensibilisations.

Malgré la récente ouverture de notre structure, nous avons pu proposer diverses actions de sensibilisations, dont voici le détail :

- Auprès de **professionnels travaillant dans le domaine culturel** souhaitant plus d'informations sur la surdité.
- **Auprès des élèves infirmiers en 1^{ère} année à l'IFSI de Blois** : dans le cadre de leur cursus et plus précisément d'une option facultative, des élèves infirmiers ont interpellé le C.A.I.S. afin d'organiser une après-midi de sensibilisation sur la surdité. Cette action de sensibilisation de ces futurs professionnels de santé s'est déroulée le 30 juin 2011 et a réuni 25 étudiants.
- **Ecole primaire** : le 29 septembre 2011 avait lieu la journée mondiale des sourds (J.M.S). A cette occasion, le C.A.I.S a proposé aux inspections académiques de la région Centre d'organiser des actions de sensibilisations dans les écoles primaires. Suite à ce courrier, nous avons été contactés et effectué deux interventions dans des classes de CE1 et CE2.

c. Mise en place d'un réseau d'Assistants maternelles formées à l'accueil d'enfants sourds : qu'en est-il ?

Il s'agit d'un des projets collectifs que le C.A.I.S souhaite développer et qui figure dans notre projet d'établissement. Ainsi, nous avons rencontré la responsable en charge de la formation des Assistants Maternelles, au Conseil Général du Loir-et-Cher, au service de Protection Maternelle et Infantile. Nous lui avons exposé notre projet qui repose sur un postulat de départ émanant de la population sourde : où puis-je faire garder mon enfant lorsqu'il est sourd ou malentendant ? S'il est signant (pratiquant la L.S.F) comment éviter la rupture de communication ?

A l'origine, nous souhaitions intégrer le programme de formation en y ajoutant un module « surdité et mode de communication ». Mme DUPLESSY nous a informés de l'impossibilité d'ajouter des heures dans la formation obligatoire des assistantes maternelles, dont le contenu est régi par un texte de loi. Toutefois, consciente de l'intérêt de notre projet, elle suggère de proposer notre sensibilisation sur la base du volontariat, en dehors des heures de formation.

Cette rencontre a abouti, grâce à la collaboration du Conseil Général, à la proposition de sensibilisation de ces assistantes maternelles, tous les 2^{ème} jeudis de chaque mois de 16h30 à 18h. Ces groupes se basent sur une inscription individuelle et volontaire. Concernant le projet d'initiation à la L.S.F des assistantes maternelles, nous reportons cette recherche de financement sur 2012.

Rappelons que le comité de pilotage, validera l'extension de ce projet ou non aux autres départements.

d. Mise en place d'une Unité d'Accueil et de Soins pour patients Sourds : qu'en est-il ?

Notre second projet avait pour thématique la mise en place d'un pôle surdit , dans un h pital de la R gion Centre. L'objectif de ce centre est d'offrir au public sourd un **accueil sp cifique en langue des signes** lors d'une consultation de m decine g n rale (m decin signeur), de coordonner la pr sence d'un interpr te lors des consultations sp cialis es, d'assurer un accompagnement des patients sourds lors de leur passage   l'h pital, et d'effectuer une action de pr vention et d'information aupr s du public sourd.

Ce projet devait d marrer   l'initiative de l'A.R.S Centre et a  t  report  sur 2012.

e. Pr sence   l'Assembl e nationale

Le 11 octobre 2011, Marianne DUBOIS, D put e du Loiret, tr s impliqu e dans de nombreuses actions en faveur des personnes sourdes et malentendantes, a mis en place un groupe d' tude sur la Langue des Signes Fran aise   l'Assembl e Nationale. Notre Directeur G n ral a eu l'honneur d'y participer en tant que professionnel  ouvrant dans le domaine de la surdit .

Il a pu entamer une r flexion avec les d put s sur les questions relatives   la surdit  (contraintes quotidiennes, cons quences sociales, insertion professionnelle...) et a profit  de ce temps de parole pour pr senter bri vement le concept innovant mis en place par notre association en juin dernier sur la r gion Centre : le C.A.I.S.

V. PREMIERES TENDANCES 2012

Nous souhaitons, ici, vous faire part des faits marquants et de l'affluence des usagers sur le premier trimestre 2012.

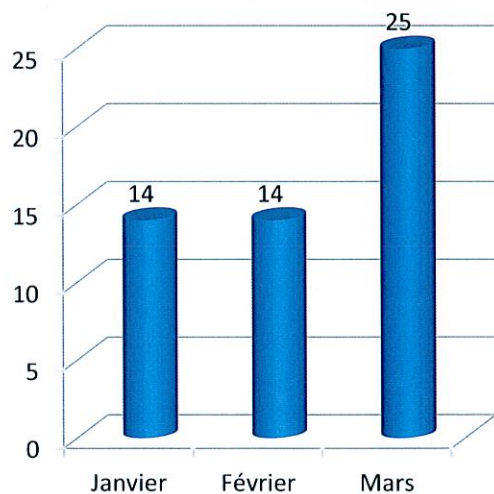
FAITS MARQUANTS PREMIER TRIMESTRE 2012

- Réorientation du poste d'interprète en médiateur social.
- Mis en place du système de prêt de nos livres, DVD...
- Participation à la journée nationale de l'audition le 8 mars .
- Obtention du label « maison des familles » d'ascendants et de descendants de personnes sourdes.

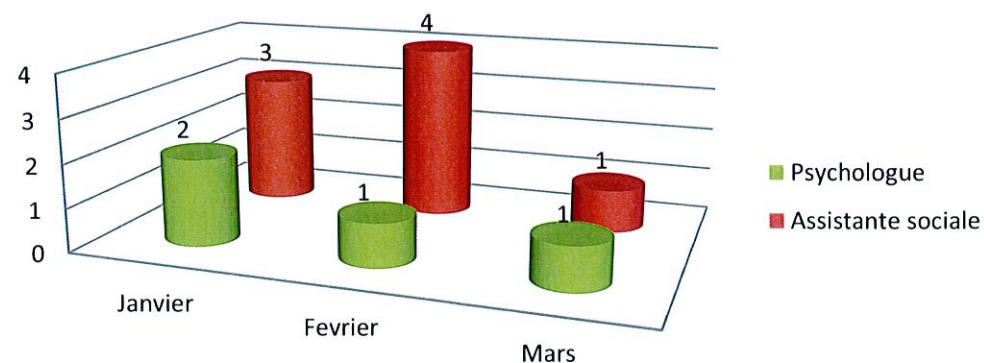
PREMIERS CHIFFRES 2012.

Nous comptabilisons **53 nouveaux contacts** sur le premier trimestre 2012, soit 17 visiteurs en moyenne par mois, et **11 suivis d'usagers**. Ces chiffres montrent que le C.A.I.S est de plus en plus identifié et que la communication faite autour du C.A.I.S porte ses fruits.

Affluence des nouveaux usagers au CAIS



Nombre d'usagers suivis sur 2012



ANNEXES

Annexe 1 : Articles de presse sur le C.A.I.S.

Annexe2 : Fiche de premier contact

Annexe 3 : Echéancier 2011 du C.A.I.S et Indicateurs d'activité du C.A.I.S

Annexe 4 : Lettres de soutien concernant la labélisation « maison des familles ».

social

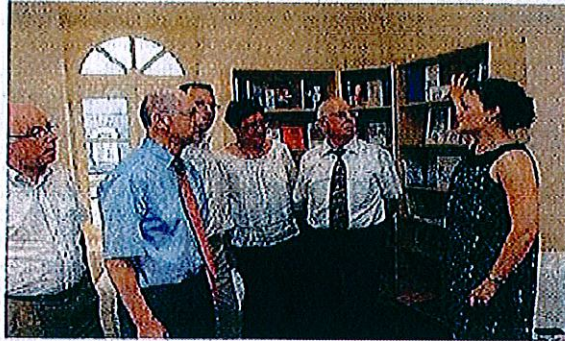
Les premiers pas vers "un réseau sourd"

Le lancement officiel du Centre d'action et d'Information sur la surdité (CAIS) avait lieu lundi soir dans ses nouveaux locaux de la cité administrative de Blois.

Le centre a effectivement commencé à fonctionner le 10 juin, pour une période expérimentale de trois ans. Son ouverture contribue indéniablement à l'amélioration de la situation des personnes sourdes et malentendantes dans la région Centre, même si de nombreux défis restent encore à relever.

En plus de s'engager à fournir une information objective, neutre et confidentielle, le CAIS propose dans ses locaux une documentation variée sur la surdité, mais également un accès Internet facile et des DVD destinés aux sourds. Il s'adresse donc aussi bien à des personnes sourdes et malentendantes et leur famille, qu'à des établissements scolaires, administrations ou entreprises qui souhaitent obtenir des renseignements sur la surdité.

Mais l'équipe du centre, qui compte cinq membres maîtrisant tous le langage des signes, insiste surtout sur sa mission d'action. Il s'agit essentiellement de « fédérer les actions déjà existantes pour fonder un réseau sourd », précise Philippe Ballin, directeur de l'organisme gestionnaire du CAIS, financé à hauteur de 60.000 €



Céline Camus, la chef de service (à droite), fait visiter la bibliothèque du CAIS.

(photo NR, Jérôme Dutac)

par la Région Centre. A cet objectif de coordination viennent s'ajouter de nouvelles initiatives, comme la mise en place d'une unité d'accueil et de soins pour les patients sourds en partenariat avec l'Agence régionale de santé, ou encore la formation d'assistantes maternelles pour la prise en charge d'enfants sourds.

Le doublage condition de l'insertion
L'équipe du CAIS se déplacera également dans tout le département, avec pour objectif de

pro ». Un observatoire de la surdité est en projet, et Mme Dubois a lancé hier un groupe d'étude sur le sujet à l'Assemblée nationale. Elle milite pour que les enfants sourds soient intégrés, par petits groupes, à des cursus scolaires normaux doublés en langage des signes. Le doublage est la condition de leur intégration sociale et de leur accession à la pleine citoyenneté selon elle. « Mais il reste encore énormément à faire, puisque la surdité n'est pas traitée aujourd'hui comme un handicap de la communication mais comme une maladie. »

Stagiaire NR : Thibault Bluy

contacts

- > Téléphone : 02.54.33.53.04.
- > Fax 02.54.90.13.29.
- > e-mail : contact@cais-centre.fr
- > Site Internet : www.cais-centre.fr
- > N°Vert : 0.800.410.004.
- > Accueil du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 17 h. Adresse : cité administrative, porte B (2^e étage), 34, avenue Maunoury, 41000 Blois.

Article de presse "La Nouvelle République" du 30 Juin 2011 ;

Titre: Les premiers pas vers "un réseau sourd".

CAIS : une plus-value pour les sourds

Destiné à créer du lien, le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  a ouvert ses portes. Implant    Blois, l'organisme a une vocation r gionale.

Rattach    l'Association de Patronage de l'Institution r gionale des Jeunes Sourds d'Orl ans, le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (CAIS) vient d'ouvrir   Blois. Directrice de l'entit , C line Camus en d finit les objectifs : « Donner une information compl te, neutre et objective. »   destination des familles et des sourds sur les sujets tels que la langue des signes, le langage parl  compl t , etc.

Ayant une vocation r gionale, le CAIS a  t  cr     titre exp rimental pour trois ans. « Notre plus-value r sident dans l'action et l'aide », explique C line Camus. Nous avons des projets collectifs visant   l'am lioration de la vie quotidienne. « Ainsi,   la rentr e, un lien avec l'Agence r gionale de Sant  (ARS), est pr vu le lancement d'une unit  d'accueil et de soins pour les sourds. Objectif : que les personnes concern es aient un acc s direct   la sant . Cela se passerait dans un H pital de la R gion. O  exerceraient des professionnels ma trisant la langue des signes. Il existe en France deux ou trois  tablissements de cette nature. Et, au-del  de l'acc s   la sant , Philippe Bultin, directeur de l'association tut laire, voit « un acc s   la citoyenn t  ».

Financ  par le Conseil r gional et l'ARS, le CAIS dispose



Une cr ation   titre exp rimental, pour trois ans

d'un budget de 100 000  . Outre la directrice, la structure fonctionne avec une secr taire, une assistante sociale, un psychologue et une interpr te en langue des signes. « Nous sommes une petite  quipe », indique C line Camus : notre but ne consiste pas   faire   la place des acteurs mais   f d rer ce qui existe, dans l'int r t des usagers. » En somme, il s'agit de cr er du lien. Le jeudi 19 mai dernier, s' tait tenu   Blois un d bat interd par-

tement consac    la d pendance. Rencontre   laquelle avait particip  Marie-Anne Monchamp, secr taire d'Etat aux Solidarit s et   la Coh sion sociale. Cinq cents personnes s' taient r unies et l'int gralit  des d bats avait  t  introduit dans la langue des signes : cela avait  t  la premi re action mise en  uvre par le CAIS.

Le poids des st r otypes
«  tre implant    proximit 

trouver ou plus pr s de l'usager. Dans cet esprit, l' quipe du CAIS entend sortir du strict cadre loir-et-ch rien et organiser des permanences dans les autres d partements de la R gion.

Titulaire d'un dipl me d'aide m dico-psychologique, Karine travaille au foyer occupational et au centre d'accueil m dicalis  de Oucques. Apr s d'un public de sourds et de malentendants. «  tant moi-m me concern e, je comprends mieux les gens », raconte la professionnelle, sourde   80 %. Elle compense avec un appareil discret plac  dans ses oreilles et en lisant sur les l vres.

« Il y a un manque d'information sur la surdit , surtout   destination des parents d couvrant

la situation de leur enfant », constate la jeune femme. Celle d rri re appr cie donc le CAIS : « L'on y trouve des informations pouvant int resser les entreprises, les Universit s, les associations et toutes les personnes ayant besoin de conna tre le ph nom ne de la surdit . Le sourd est une personne comme une autre. Capable de travailler. » Et si notre interlocutrice en est l'illustration, malheureusement, les st r otypes ont la vie dure !

Olivier JOLY

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  est install    la cit  administrative, 34 avenue Moncey, porte B, 2   tage,   Blois. Pour tout renseignement compl mentaire, appelez le 02 54 33 53 04

de la Maison d partementale du Handicap repr sente un endroit strat gique : comment la directrice du Centre : cela signifie que nous sommes une association intervenant en compl mentarit  des institutions. » Outre un accueil physique, l'on trouve un acc s   Internet ainsi que la possibilit  de dialoguer en webcam.   cela s'ajoute, pour les personnes entendant suffisamment, un num ro de t l phone vert : le 0.800.410.004. Objectif : se

Article de presse "La Renaissance du Loir-et-Cher" du 08 Juillet 2011 ; Titre: CAIS: une plus-value pour les sourds

La surdité au centre

Le Centre d'action et d'information sur la surdité (CAIS) s'adresse à un large public ; celui des personnes sourdes ou malentendantes, de leurs

familles mais aussi des structures (école, centre de formation, entreprise, administration...) et des acteurs concernés par la surdité (professionnel de

santé, particulier...). Sa mission ? Donner une information complète, objective et neutre. Ce centre se veut également porteur de projets collectifs en faveur des personnes sourdes : création d'une unité d'accueil et de soins pour les patients, d'un réseau d'assistantes maternelles formées à l'accueil d'enfants sourds... Le CAIS, c'est enfin une équipe bilingue qui parle la langue des signes française.
Capucine Beauchamp



en savoir plus
✉ Cité administrative (porte B),
34 avenue Maunoury.
SMS 06 12 65 00 18
@ contact@cais-centre.fr

► S'adapter aux attentes des usagers, c'est la vocation de ce centre régional expérimental ouvert depuis le 10 juin pour 3 ans.

Magazine du Conseil Général "Loir & Cher info" du 13 Septembre 2011 ;

Titre: *La surdité au centre*

La Nouvelle République
Samedi 22 octobre 2011

loir-et-cher | actu

santé

••• Le centre d'action, un succès

Le CAIS, le centre d'action et d'information sur la surdité, a été inauguré en juin dernier, dans le bâtiment de la cité administrative. Lancé pour une période expérimentale de trois ans, il s'adresse aussi bien à des personnes sourdes et malentendantes et leur famille, qu'à des établissements scolaires, administrations ou entreprises qui souhaitent obtenir des renseignements sur la

surdité. On y trouve des documentations, des DVD. Il y a même un accès Internet. Et visiblement l'attente était là, puisque plus de trois mois après son ouverture, le succès est au rendez-vous. « On crée du réseau. On met les sourds en lien avec toutes les associations qui existent », se félicite Philippe Balin.

Le CAIS comprend un chef de service, une secrétaire, une as-

stante sociale, une psychologue, tous bilingues. Prochainement, un éducateur-animateur viendra renforcer l'équipe.

CAIS, Cité administrative, porte B (2^e étage), 34, avenue Maunoury, 41000 Blois. Accueil du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 17 h. Tél. 02.54.33.53.04. Fax 02.54.90.13.29. N°Vert : 0.800.410.004. Courriel : contact@cais-centre.fr Site Internet : www.cais-centre.fr

Article de presse "La Nouvelle République" du 22 Octobre 2011

Titre: *La surdité, ce handicap qu'on ne voit pas*

OUVERTURE D'UN C.A.I.S. À BLOIS

Notre Association dynamique ne cesse de mettre en œuvre des services innovants et vous informe de l'ouverture en juin dernier du C.A.I.S : Centre d'Action et d'Information sur la Surdit . Ce service est situ    Blois (Cit  administrative   proximit  de la MDPH), il est ouvert du mardi au vendredi et permettra   toutes les personnes, entendantes, sourdes, malentendantes, particuliers ou professionnels, de trouver des r ponses   leurs nombreuses interrogations li es   la surdit .

Ce centre   vocation r gionale a  galement pour mission de recenser les besoins de la communaut  sourde. Il f d rera ses partenaires pour initier de nouveaux projets permettant d'am liorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.
www.cais-centre.fr

Interview   M ga FM, novembre 2011.

Article de presse "Bulletin Municipal de Oucques" de d cembre 2011

Titre: *Ouverture d'un C.A.I.S   Blois*



Date : _____

Contact : Physique - T l - SMS - Mail - Courrier - Fax - FB - ooVoo

Vous  tes :

- Directement concern e par la surdit  Un professionnel
- Un membre de la famille/ un proche Pr cisez : _____
- Pr cisez : _____ Un  tudiant
- Autres, pr cisez : _____

<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme		COORDONNEES PERSONNE CONCERNEE	
Nom : _____	Pr�nom : _____	Pseudo	Age : _____
Adresse : _____	Tel. : _____	Port. : _____	
Code postal : _____	Fax : _____	Mail : _____	
_____	Ville : _____		

Type de surdit  :

- Sourd(e) de naissance Malentendant(e) de naissance
- Devenu(e) sourd(e) ; (depuis : _____) Devenu(e) malentendant(e) ; (depuis : _____)
- ENTENDANT

Quel est votre mode de communication ?

- Langue des Signes Fran aise Lecture labiale
- Ecrit Oralisation
- Langage Parl  Compl t  (L.P.C)

Avez-vous des aides techniques ?

- Appareill (e) Implant (e), depuis le : _____

Avez-vous pris contact avec la MDPH ?

- Oui Non
- Pourquoi ? _____

B n ficiez-vous du forfait surdit  ?

- Oui Non

Contact avec une autre association sp cifique surdit ?

- Oui, laquelle : _____ Non

Qu'attendez-vous de nous ?

- Information, quel th me ? _____ Demande d'interpr tariat Demande de rendez-vous
- Consultation de document sur place Utilisation visio-interpr tariat Avec : Responsable du C.A.I.S.
- Autre : _____ Utilisation d'internet en libre-acc s Psychologue
- _____ Assistante sociale

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Travailleur actif
 Sans activité professionnelle (chômage)
 Autres, précisez : _____

- Etudiant (e)
 Retraité (e)

Comment avez-vous eu connaissance du Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  ?

- Par une connaissance (amis, famille ...)
 Brochure/Plaquette/Journal
 Internet
 Hôpital, PMI, m decins, ...
 Association,  tablissement ?
 Administration (MDPH...)
Nom : _____
Nom : _____
 Autre _____

Je soussign (e) _____

- autorise le C.A.I.S.   utiliser mes donn es personnelles oui non
- autorise le C.A.I.S.   transmettre mes informations aux partenaires oui non

Le _____   _____

Signature :

SUITE A DONNER

Annexe 3 : Echéancier 2011 et Indicateurs d'activité du C.A.I.S¹



ECHEANCIER 2011 DU C.A.I.S.

DU 1ER AVRIL AU 10 JUIN 2011

- **Aménagement des locaux :**
 - ▣ Achat et installation du mobilier.
 - ▣ Achat du matériel et de la documentation (livre, DVD...)
 - ▣ Mise en place des moyens de communication : téléphone, numéro vert, site internet, signalétique...
- **Recrutement du personnel manquant**
- **Présentation du C.A.I.S. aux premiers partenaires :**
 - ▣ Réunions de présentation avec des associations pour les départements 41 et 45.
 - ▣ Rencontres individuelles de présentation avec des partenaires potentiels dans l'objectif de signatures des conventions de partenariat.
- **Validation des documents légaux par le Conseil d'Administration de l'Association gestionnaire : l'A.P.I.R.J.S.O.**

DU 10 JUIN AU 15 OCTOBRE 2011

- **Poursuite de la constitution du réseau de partenaires :**
 - ▣ Réunions de présentation avec l'ensemble des associations des autres départements.
 - ▣ Rencontres individuels complémentaires pour signature des conventions de partenariat.
- **Communication sur l'ouverture du C.A.I.S via différents outils :**
 - ▣ Communiqué de presse, réseaux sociaux (Facebook), référencement de la structure sur internet ...
 - ▣ Distribution de la plaquette du service aux M.D.P.H, C.G, C.A.F ... et prise de rendez-vous pour présenter le C.A.I.S.
- **Mise en place du comité d'éthique et première réunion.**
- **Mise en place de l'Observatoire sur la surdit  :**
 - ▣ Définition des indicateurs
 - ▣ Achat d'un logiciel de traitement des données

¹ Documents écrits en juin 2011, en vue de la visite de conformité du C.A.I.S

- Première réunion du Comité de pilotage.
- Première rencontre avec l'A.R.S + un hôpital de la région pour la création d'une Unité d'Accueil des patients Sourds.
- Préparation du budget prévisionnel 2012.

MI OCTOBRE A DECEMBRE 2011

- Inauguration du C.A.I.S (en octobre).
- Organisation de réunions par sous-groupe du comité d'éthique (par compétences) pour définir les zones géographiques d'intervention.
- Deuxième réunion générale du Comité d'éthique.
- Mise en place de la commission accessibilité.
- Premières permanences dans les départements.
- Définition du cahier des charges pour la création de l'unité d'accueil et de Soins pour les patients sourds.
- Prise de contact avec un ou deux conseils généraux pour la formation d'Assistants Maternelles à l'accueil d'enfants sourds.
- Edition des premiers chiffres en lien avec l'observatoire sur la surdité.
- Rédaction du premier rapport d'activité.
- Définition et validation du programme 2012.

INDICATEURS D'ACTIVITE DU C.A.I.S

- ⬇ Fr quentation du site internet : nombre de visites par mois.

Graphique sur google analytic

- ⬇ Nombre d'appels t l phoniques re us par mois via le num ro vert.
- ⬇ Nombre de SMS et de mails re us par mois.
- ⬇ Nombre de visites dans les locaux du C.A.I.S par mois.
- ⬇ Graphique annuel des types de demandes adress es   la secr taire (en pourcentage) : demande de RDV, consultation de la documentation, mise en relation avec les partenaires
- ⬇ Typologie des usagers du C.A.I.S.
- ⬇ Nombre de permanences dans les antennes d partementales.
- ⬇ Nombre de r unions du comit  d' thique, nombre de participants et th mes de celles-ci.
- ⬇ Nombre d'actions collectives port es par le C.A.I.S, th mes de celles-ci et localisation g ographique.
- ⬇ Nombre d'actions de sensibilisation sur la surdit  organis es sous l' gide du C.A.I.S et public vis .
- ⬇ Nombre de r unions de la commission d'accessibilit .
- ⬇ Actions men es pour am liorer l'accessibilit  des services publics.

Annexe 4 : Lettres de soutiens concernant la labélisation « maison des familles »



LE PRÉSIDENT

Blois, le 10 février 2012

Monsieur le Président,

Vous m'avez informé de votre projet d'obtention de labélisation « Maison des Familles » du Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  g r  par votre association. J'estime particuli rement int ressant cette volont  de vous orienter vers cette lab lisation. En effet, l'offre de service que vous proposez aux familles dont un membre est atteint de surdit  cons titue, par son caract re diversifi  et complet un soutien essentiel pour cette population souvent d munie dans ces d marches.

Votre initiative d'implanter ce centre   proximit  de la MDPH, mais aussi des services sociaux g n ralistes de notre d partement est particuli rement pertinente pour permettre un  largissement de la population cible de ce service.

Pour toutes ses raisons, je soutiens votre d marche de lab lisation.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Pr sident, l'expression de ma consid ration tr s distingu e.

Bien cordialement

Maurice L ROY
Ministre de la Ville,
en charge du Grand Paris

Monsieur Jean-Christophe L LMEDE
Pr sident de l'APAJISO
26 rue de l'Abb  de l' p e
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Blois, le 10 février 2012

Monsieur Jean-Christian IOLMEDE
Président de l'APIRJSO
26 rue de l'Abbé de l'Épée
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Monsieur le Président,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre projet d'obtention de labellisation « Maison des Familles » pour le Centre d'Action et d'Information sur la surcité. Comme vous le savez je suis particulièrement attentif à ce que les familles comptant une personne handicapée en leur sein aient accès à l'ensemble de l'information et à une connaissance exhaustive des services à leur disposition pour atténuer les effets du handicap et leur permettre un accès aux services de droit commun.

J'ai donc été particulièrement favorable à l'implantation de votre centre à proximité de la MDPH qui s'adresse à l'ensemble de la population du Loir-et-Cher.

L'accueil de qualité que vous y proposez, le soutien empathique des familles, l'aide aux démarches me semblent parfaitement justifier pour que cette structure puisse bénéficier du label « Maison des Familles ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de la Commission des Droits de l'Autonomie,

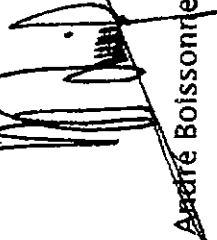


Bernard DUTRAY

Je soussigné Monsieur André BOISSONNET, Maire d'Oucques et Vice-président du Conseil Général de Loir et Cher soutient la démarche de l'Association A.P.I.R.J.S.O. (Association de Patronage de l'Institution Régionale de Jeunes Sourds d'Orléans) de labellisation « Maison pour les familles » au Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (C.A.I.S.) situ    la cit  administrative   Blois, compte-tenu de la qualit  du travail effectu  par l' quipe aupr s des familles ayant des ascendants ou descendants sourds sur ce d partement.

Fait   Oucques,

Le lundi 23 f vrier 2012


Andr  Boissonnet

